



L'HISTOIRE

Le MADEiN Grand Est rêve d'une reconnaissance de ses savoir-faire

Le MADEiN Grand Est entend bien tirer parti de la présidence française de l'Union européenne. Cette structure régionale d'animation économique, dédiée à la branche ameublement, et représentant 166 entreprises employant plus de 7 000 personnes, lance un appel au président de la République pour qu'il œuvre activement à la reconnaissance de l'indication géographique (IG) des produits manufacturés au sein de l'UE. Un dossier inscrit dans le programme de la France, mais... en 48^e page. Jusqu'alors, certains produits alimentaires, comme le jambon de Bayonne, le riz de Camargue ou encore le sel de Guérande, ont pu transformer leur IG en une IGP (indication géographique protégée), mais pas les produits manufacturés. Ce label

leur confère ainsi une reconnaissance européenne, que MADEiN Grand Est aimerait pouvoir apposer à l'indication géographique «siège de Liffol», la première attribuée en France, en 2016. Sept entreprises implantées sur le bassin de Liffol-le-Grand sont titulaires de cette IG. Dotées de savoir-faire séculaires pour la fabrication de sièges haut de gamme,

elles réalisent 70 % de leur chiffre d'affaires à l'international, et contribuent au rayonnement des métiers d'art tricolores. «*Ces formations et professions ont besoin d'être protégées pour être maintenues dans nos territoires ruraux*», milite Rémi Dauphin, directeur du MADEiN Grand Est. D'autres spécialités européennes liées à un territoire, comme le verre de Murano (Italie) ou le tweed fabriqué dans le comté du Donegal (Irlande) formulent la même demande. ■

CORINNE CAILLAUD

